

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 JUILLET 2025

**DELIBERATION N°CD2025-  
07/1/7  
DOSSIER N°6049**

**RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT DE PROJET :  
ASSISTANT TECHNIQUE POUR L'ALIMENTATION EN EAU  
POTABLE AU SEIN DU PCT-DRNT**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Mary-Line GEOFFRE  
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS  
Franck FOULON à Catherine GRAVERON  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Armelle MARTIN à Eric BODEAU  
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Ressources Humaines*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT DE PROJET : ASSISTANT  
TECHNIQUE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU SEIN DU PCT-  
DRNT**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,  
VU l'avis favorable du Comité Social Territorial du 19 juin 2025 ;*

*VU les articles L313-1 et suivants, L542-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique,  
VU le rapport CD2025-07/1/7 de Madame la Présidente du Conseil départemental,  
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

### **DÉCIDE,**

D'approuver la prolongation du contrat de projet d'Assistant(e) technique en Eau Potable – PB01\_01008 pour une durée de 36 mois, dans le cadre d'une nouvelle convention-cadre (12<sup>e</sup> programme 2025–2030, réparti en deux périodes de trois ans) conclue entre l'Agence de l'Eau et le Département. Cette convention fixe de nouveaux objectifs et confirme une aide financière à hauteur de 50 % pour les 2,5 ETP du service Eau Potable.

Il sera positionné hiérarchiquement au sein du Pôle Cohésion des Territoires, Direction des ressources naturelles et des transitions, Mission AEP.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**